Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 38 (1902)

Heft: 45

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

XXXVIIIme ANNÉE

N° 45.

LAUSANNE

8 novembre 1902

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez ce qui est bon.

SOMMAIRE : *La votation du 23 novembre. — Un voyage scolaire. — Chronique scolaire : Atlas scolaire suisse. Genève. Jura bernois. Thurgovie. Zurich. Allemagne. — Bibliographie. — Pensées.* — PARTIE PRATIQUE : *Lettre ouverte d'une institutrice neuchâteloise. — Dictées. — Problèmes pour le degré intermédiaire. — Travaux à l'aiguille ; Pantalons pour femme et jeune fille (suite). — Chant : Petit ruisseau.*

La votation du 23 novembre.

Dans quinze jours, le peuple suisse aura à se prononcer sur l'arrêté fédéral du 4 octobre 1902 concernant la subvention de l'école primaire publique par la Confédération (introduction d'un article 27 *bis* dans la Constitution fédérale).

Cet article est ainsi conçu :

« Des subventions sont allouées aux cantons en vue de les aider à remplir leurs obligations dans le domaine de l'instruction primaire.

» La loi règle l'exécution de cette disposition.

» L'organisation, la direction et la surveillance de l'école primaire demeurent dans la compétence des cantons, sous réserve des dispositions de l'article 27 de la Constitution fédérale.

» Le présent arrêté sera soumis à la votation du peuple et des Etats. »

Nos lecteurs savent ce que nous pensons de cette question. Il y a une vingtaine d'années déjà que nous estimons que, pour soutenir la lutte avec nos voisins, dans le domaine de l'éducation populaire, l'appui financier de la Confédération est nécessaire. Il y eut même un temps où, l'idée n'étant pas encore mûre dans la Suisse romande, nous avons été vertement critiqué pour l'avoir dit trop haut.

Notre opinion n'a pas changé depuis. Les garanties qu'alors nous croyions être nécessaires ont été précisées et largement accordées. Les plus réfractaires doivent être aujourd'hui désarmés. Il

faut donc espérer que la consultation populaire du 23 novembre confirmera l'attitude des Chambres fédérales.

De mois en mois, de semaine en semaine, dans notre *Chronique scolaire*, nous avons tenu nos lecteurs au courant de la question. Nous avons eu, il y a deux ans, la bonne fortune d'offrir en primeur à nos lecteurs deux consultations juridiques intéressantes sur la constitutionnalité du principe de la subvention, l'une de M. le professeur Hilty, l'autre de M. le Conseiller fédéral Brenner, chef du Département de Justice et Police.

Faut-il rappeler ici les nombreux articles parus dans les colonnes de l'*Educateur*, entre autres ceux du regretté Alexandre Gavard sur la *Motion Curti*, ceux de MM. Gailloz (1889, page 275 à 307 et 1901 p. 478 et 479), Möckli (1889, pages 339 et 340), celui de M. le professeur Rosier : *Les subventions scolaires devant le Conseil national*, du 11 janvier 1902, etc. ?

La *Section pédagogique vaudoise*, de son côté, a mis cette question à l'étude en 1894. Elle a fait l'objet d'un substantiel rapport rédigé par M. H. Jaton, actuellement maître de dessin aux écoles communales de Lausanne : *L'Ingérence de la Confédération dans le domaine de l'école primaire*.

Nombreux et convaincus ont été les défenseurs des subventions dans la Suisse allemande. Est-il besoin, parmi tant d'autres, de mentionner les noms des Lüthi, Fritschi, Gass, Balsiger, Auer, etc. ? Pour être moins nombreux, ils n'ont pas été moins ardents, moins persévérants et moins éclairés dans la Suisse romande.

En 1901 déjà, nous avons nous-même abordé ce sujet dans notre organe et le 11 octobre écoulé, nous avons résumé ce long débat scolaire, des origines à nos jours [1].

A vrai dire, on se demande quelles raisons peuvent bien faire valoir les adversaires des subventions. Le rôle de la Confédération se borne à accorder des subsides aux cantons. Elle en prescrit l'emploi, mais elle ne s'attribue aucun droit de contrôle, si ce n'est par un simple rapport que les cantons lui adresseront, en se contentant de lui dire : Nous avons affecté le subside à l'une ou à l'autre des huit ou dix dépenses prévues par la loi. Et c'est tout. L'autonomie des cantons, leur indépendance scolaire, c'est-à-dire leur droit d'organiser et de diriger l'enseignement primaire à leur façon, leur est expressément garanti. On peut même affirmer qu'il est mieux garanti que par le passé, puisque ce point si souvent controversé a été précisé par l'arrêté. Aux cantons le soin d'éla-

[1] Cet article a été tiré à part dans la pensée qu'il pourrait, à l'occasion, être utile à nos amis appelés à donner une conférence ou à écrire un article sur ce sujet. Cette brochure est à leur disposition à la Direction du Journal.

borer leurs lois, règlements et programmes scolaires, leurs manuels et moyens d'enseignement ; d'adapter l'enseignement aux besoins régionaux ou locaux, multiples et divers. La Confédération se borne à leur fournir les moyens financiers « en vue de les aider à remplir leurs obligations dans le domaine de l'instruction primaire ». Voilà qui est clair et net.

Le projet d'arrêté a fini par rallier tout le monde, tous les partis politiques. *Il faut que les enseignants, à quelque ordre de la hiérarchie scolaire qu'ils appartiennent, se lèvent unanimes pour approuver ce projet.* Les trois ordres de l'enseignement, en effet, ne sont-ils pas solidaires ? Qui touche l'un, touche l'autre. L'école du peuple est la pépinière d'où doivent sortir les meilleurs élèves destinés aux classes secondaires, et l'enseignement supérieur a intérêt à ouvrir ses portes aux plus méritants.

Il importe que la Suisse romande, où le vote n'est pas obligatoire en matière fédérale, s'affirme à cette occasion. Elle doit montrer que sa sympathie pour l'école du peuple n'est pas moins vive que dans la Suisse allemande, qu'elle veut une école dorénavant mieux protégée, mieux outillée et plus apte à remplir sa tâche toujours plus compliquée et toujours plus délicate. F. G.

Un voyage scolaire.

Extrait du rapport sur la course d'étude de la 1re classe de l'Ecole normale des instituteurs de Lausanne.

La course complète, qui a duré cinq jours (5-10 juillet), comportait l'itinéraire suivant : Lausanne, Zurich (Musée national), Davos, Dürrboden, Col de la Scaletta, Val Sulsanna, Scanfs, Ponte, Samaden, St-Moritz, Maloja, Chiavenna, Varenna, Menaggio, Porlezza, Lugano (Salvatore et visite de la ville), Bellinzone, Göschenen, Andermatt, Altdorf, Lucerne (visite de la ville et des Musées), Berne (Palais fédéral), Lausanne.

Troisième journée.

A cinq heures, frais et dispos, nous sommes en route ; une surprise agréable nous attend : il a plu pendant la nuit, plus de poussière et pas de boue. L'air est frais, l'on se sent plus léger. Le soleil levant caresse déjà de ses teintes chaudes et lumineuses les sommets d'alentour. A travers la plaine, nous allongeons le pas. Le long de la route, la rivière coule ; paresseuse, elle s'attarde dans les roseaux et, calme, reflète dans son onde pure et transparente les forêts sombres et les sommets brillants. Bientôt le soleil se lève, et nous promet une chaude journée.

Voici l'extrémité de la plaine, nous nous retournons. L'aspect du pays, qui nous avait fort intéressés à Samaden, nous captive encore ici.

Représentez-vous une vallée, primitivement très large et très profonde, mais aujourd'hui comblée par les alluvions jusqu'à mi-côte, et vous aurez une idée de ce qu'est l'Engadine. C'est une plaine plus qu'une vallée, une plaine sans un monticule, que bordent des montagnes surgissant brusquement de terre.

Cette vallée est remarquable à d'autres points de vue encore : elle est fort longue et relativement droite, dans un pays où les massifs de montagnes dessinent à peine leurs chaînes, et où, par conséquent, les vallées sont courtes et tortueu-

ses. Son altitude (Samaden 1707 m.) ajoute aussi à son originalité, autant par la variété de sa curieuse flore que par l'aspect de ses montagnes. Celles-ci atteignent et dépassent 4000 m. et l'on a cependant peine à se le figurer en les regardant, car l'altitude élevée de la vallée nous abuse.

Les prés, le long de la route, sont verdoyants, mais, par-ci par-là, marécageux. Nous sommes tout à la fois à la montagne et à la plaine ; cependant, les fleurs caractéristiques de la haute montagne, les coussinets d'androsace aux fleurs blanches, la saponaire ocymoïde, le saxifrage cernua et les gentianes ont disparu. En revanche, le myosotis des Alpes, qui avait grimpé jusqu'à 2000 m. avec nous et nous avait abandonnés, réapparaît ici.

Mais continuons notre route. Tandis que la route tourne une colline, nous l'escaladons et, d'en-haut, nous dominons le paysage. Devant nous et à nos pieds, dans un cadre de forêts sombres et de vertes prairies, semble enchâssé un coin du ciel bleu : c'est le lac de St-Moritz. A mesure que nous descendons la teinte change, il devient plus vert et l'on voit mieux sur sa nappe le reflet de son cadre grandiose.

Voici St-Moritz et ses hôtels encore endormis ; puis la vallée se resserre brusquement, des parois de rocher bordent la route ; le soleil est monté à l'horizon, la chaleur est étouffante. Voici le petit lac de Campfer, puis Silvaplana, tous deux encadrés de sombres forêts de conifères, à l'est et au nord.

Au fond de la plaine verdoyante, qui sépare le lac de Sils des autres, voici Maria et Sils, toutes deux bâties sur le limon de la plaine, apporté par les torrents. Dans une longue presqu'île, les ruines du château de Chasté ; enfin, Maloja avec le château Belvédère.

Dans une petite auberge, au bord de la route, nous demandons du vin du pays ; on nous apporte du muscat ! mais quel muscat ! Les litres succèdent sans interruption, et l'on crie de toutes les tables : « moscatello ! » Il faut dire aussi que tout le monde avait une soif « à avaler la mer et ses poissons » et une bonne trotte dans les jambes.

L'on part avec entrain, l'on gravit la colline du château : le val Bregaglia est à nos pieds : « Adieu l'Engadine ! Adieu les Grisons ! là-bas, c'est la plaine, c'est l'Italie. »

De roche en roche, nous dégringolons au plus court, quelquefois plus vite que nous ne l'aurions voulu ! D'un sentier à l'autre, l'on s'interpelle, jusqu'à ce qu'enfin l'on atteigne la vallée et la route de la Maloja. Là, il faut attendre ceux qui ont suivi la route ; nous nous asseyons un instant. Le château, là-haut sur son rocher, semble garder le passage et se pencher sur l'abîme.

Une fois réunis, nous partons pour Casaccia où nous prenons les chars. Ce ne sont plus nos belles et grandes voitures d'hier, mais de simples « chars à échelles » au travers desquels on a cloué des planches. Là-dessus, nous sommes secoués et serrés, et la poussière ne manque pas ! Mais, en revanche, le paysage est remarquable. A mesure que nous descendons, la végétation s'enrichit et le contraste devient frappant entre la verdure de la vallée et la grisaille des remparts séculaires qui la dominent. De là-haut, des cascades, blanches écharpes, descendent vers la rivière. A Castasegna, nous atteignons la frontière. La douane nous questionne et nous laisse passer sans formalités.

Depuis Casaccia, nous sommes beaucoup descendus et les châtaigniers ont fait leur apparition, remplaçant la verdure plus sombre et plus sévère des sapins. La vigne monte à l'assaut des pentes rapides et pierreuses, grimpe sur les arbres, forme de gracieux et d'exubérants fouillis de verdure. Là-dedans, le soleil répand sa lumière et sa chaleur avec toute son intensité méridionale.

La quantité des églises, déjà fort remarquable plus haut, s'accentue encore ; partout leurs hautes tours, minarets nus et tristes, se dessinent sur le fond de verdure.

C'est à Chiavenna que nous dînons. Nous y arrivons très fatigués et endoloris et, de plus, couverts de poussière. Malheureusement, et pour la première fois, nous sommes fort mal servis et d'autant plus fâchés que nous n'avons que le temps de courir à la gare où le train nous attend. Mais quelle chaleur dans les vagons ! Chacun se met à l'aise sans pouvoir se soustraire à l'atmosphère étouffante du compartiment. Aussi avec quelle joie nous descendons à Varenna ! Là, nous avons un peu d'air frais que nous apporte la brise du lac. En attendant le bateau, nous nous installons sous une tonnelle, à l'ombre d'une vigne.

La traversée du lac est courte. A mi-chemin nous passons devant le promontoire sur lequel Bellagio étages ses maisons. Nous débarquons à Menaggio, où nous goûtons avec délice les bienfaits d'un bain. La chaleur est torride. Le lac, pâle sous les rayons de feu, est enveloppé dans une légère brume. L'eau est chaude et caressante. Dans le lointain, les bateaux couverts de cerceaux glissent sans bruit et se perdent dans la grisaille.

Près de la gare, nous trouvons des fruits. Avec le tramway, nous nous élevons rapidement et dominons le paysage qui devient ravissant. Le lac de Côme, toujours voilé, est à nos pieds, enfermé dans les collines bleues et sa ceinture de villages. La végétation envahit tout, escaladant les monts, luxuriante. Mais bientôt tout disparaît, un long tunnel nous conduit sur le versant opposé. Voici le petit lac de Piano, puis, au bout d'une petite plaine, celui de Lugano. A Porlezza, nous prenons le bateau.

Jusqu'à Lugano, le trajet est superbe. Sur les pentes abruptes, mais verdoyantes, les villages accrochent leurs maisons, les étagent, les entassent, les laissent dégringoler, jusqu'au bord du lac ; là, elles mirent leurs toits plats, leurs murs gris qu'escalade la vigne, et leurs petites fenêtres encadrées de verdure. Après Castagnola, Lugano apparaît au fond de son golfe. Là, tout le monde descend ; quant à nous, hommes justes et bons, nous allons directement au Paradis. Quelques maisons cachées dans la verdure : c'est là.

Le souper, excellent, fait d'autant plus plaisir que nous avons mal dîné. D'ailleurs, nos hôtes nous reçoivent et nous soignent comme « des coqs en pâte ». Le jardin, la fraîcheur, et un bon souper, voilà de quoi nous remettre de cette pénible journée ! Et des lits donc ! on les dirait commandés par Morphée ; au fait, il ne faut pas oublier que nous sommes au Paradis.

Le lendemain, déjeuner sous les arbres, puis en route pour le St-Salvatore. La pente de la voie est fort raide : elle atteint 60 %. En demi-heure, nous sommes à la station terminus, à cinq minutes du sommet.

Là-haut, quel panorama ! Le lac, d'un bleu intense, serpente entre les monts qui ondulent en lignes douces, s'estompent de plus en plus jusqu'à l'horizon. Des forêts les couvrent d'un vert tendre et gris-bleu dans l'ombre, et, sur tout cela, la brume matinale étend son voile rose, caressant et chaud, sous le soleil levant.

Au nord, la ville presse ses maisons sur la rive, les égrène dans la campagne comme des dés sur un tapis vert. Semés dans ses replis, blottis dans la verdure ou perchés sur les collines, les villages baignent dans la lumière. Les forêts, taches sombres, tout près, fondent leur teinte dans de vaporeux lointains. Le tapis ondule, toujours plus pâle, jusqu'à l'horizon, et là, blanches, étincelantes et fières, les Alpes dressent leurs remparts couverts de neiges éternelles.

La grandeur, la majesté du tableau écrase ; immobiles, on ne sait que murmurer : « Que c'est beau ! » puis on revient au lac. Penchés sur l'appui, on regarde les flots qui scintillent et se pressent, l'eau bleue qui prend ici et là des reflets d'or, et, près des rives, des teintes glauques. Par delà le lac, là-bas, dans une échappée lumineuse, on devine les plaines, les chaudes plaines lombardes, avec des mûriers, des rizières et des villes dont les dômes scintillent...

A regret, l'âme comme envahie par un parfum de toute cette beauté, par un poudroiement de ces teintes lumineuses, nous redescendons...

P. M., élève de l'Ecole normale.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Atlas scolaire suisse destiné à l'enseignement secondaire. — La *Commission de rédaction* a eu une nouvelle séance à Berne, le samedi 1er novembre, à la Direction de l'instruction publique, sous la présidence de M. le Dr Gobat. A l'ordre du jour figurait la question du programme de l'atlas. Ce dernier contiendra 136 pages au total. La Maison J. Schlump, topographe à Winterthour (auparavant Wurster, Randegger et Cie), est chargée de l'entreprise. L'édition allemande sera tirée à 20 000 exemplaires et l'édition française à 8000. Les deux éditions paraîtront simultanément pour le *1er janvier 1907, au plus tard.*

GENÈVE. — Une modeste cérémonie a réuni, le samedi 1er novembre, les fonctionnaires des écoles primaires du Boulevard James Fazy, de la rue Necker et du Parc de Mont-Brillant, pour fêter la 50me année d'enseignement de notre cher inspecteur, M. Jules Dussoix.

M. Berthet, régent principal, a rappelé que les brillantes qualités pédagogiques de M. Dussoix l'avaient fait de bonne heure appeler aux fonctions d'inspecteur et que, dès lors, il n'a cessé de prodiguer à ses fonctionnaires ses conseils et les fruits de son expérience. Grâce à lui, la cause de l'instruction a fait un grand pas et tous, nous sommes redevables de son précieux concours. M. Berthet lui a alors offert, au nom de ses collègues, un modeste souvenir sous la forme d'un bronze d'art : « La Paix dans le travail ».

Mme Dussoix, directrice de l'orphelinat des jeunes filles, n'a pas été oubliée et une gerbe de fleurs lui a été offerte.

Mme Tissot-Cérutti a déclamé avec talent une poésie qu'elle a composée en l'honneur de la circonstance.

M. l'inspecteur Dussoix, vivement touché, a remercié l'assemblée et a déclaré que, seule, sa vocation pour l'enseignement a été son guide. Il a consacré toutes ses forces à l'accomplissement de cette noble tâche et il espère encore continuer son œuvre pour le bien de la jeunesse genevoise.

De chaleureux applaudissements lui ont montré que tous désirent le conserver le plus longtemps possible parmi nous.

La séance a été terminée par quelques chœurs et une modeste collation.

G. Reymann.

— JURA BERNOIS. — **Synode de cercle des Franches-Montagnes.** — La IIIme réunion synodale annuelle des instituteurs des Franches-Montagnes a eu lieu en septembre dernier ; on y a remarqué beaucoup d'abstentions, surtout parmi le sexe fort.

On y a entendu la lecture d'un bon mémoire sur l'éducation de la volonté à l'école. Son auteur, M. Paul Cattin, a développé d'excellents principes à suivre pour amener l'enfant à se décider par lui-même. C'est dans le travail et dans le jeu qu'il développe peu à peu cette importante faculté. Fortifier la volonté, c'est concourir à l'éducation morale. Il ne faut pas imposer de tâches au-dessus de la force des élèves et elles doivent être données de manière à ne favoriser ni les élèves forts, ni les faibles. Tout travail annoncé par le maître doit s'exécuter ; il faut que l'élève sache et voie que son maître tient parole, car l'exemple sera toujours un des meilleurs moyens d'enseignement. Tels sont quelques-uns des principes que M. Cattin a signalés à l'attention de ses collègues.

Puis M. Jeanguenin nous a fait un charmant et intéressant exposé sur les champignons en général et sur les espèces comestibles en particulier. Il a fait circuler parmi son auditoire 17 espèces de champignons comestibles qu'il a recueillis lui-même sur le plateau, et sa causerie est devenue une vraie et bonne

leçon d'intuition, comme il faudrait toujours en donner. Son travail et sa cueillette ont dû lui donner beaucoup de peines.

Après avoir donné des notions générales sur ces cryptogames, leur formation, leur croissance, leurs familles, leur utilité, il a dit un mot de la meilleure manière de les préparer. Il a fait remarquer combien il serait utile d'expliquer ces notions à l'école, lors même que le plan ne le prévoit pas.

Ensuite le conférencier a dit quelques mots des principaux champignons comestibles qu'on trouve dans notre contrée et les a fait circuler entre les mains de tous. Morille, helvelle, mousseron, lycoperdon, agaric des jachères, agaric délicieux, agaric pudique, agaric catinus et autres, chanterelle, bolet, clavaire, hydne sinué, hydne écailleux, auriculaire, pézize brune et quelques autres ont passé sous les yeux des auditeurs et ont fourni à M. Jeanguenin l'occasion de montrer toute la ressource que les amateurs intelligents peuvent tirer des champignons dans l'alimentation.

M. Fromaigeat a remercié les rapporteurs de leurs bons travaux et a rappelé le souvenir d'un bon collègue disparu, M. Rossé, instituteur au Noirmont, qu'une cruelle maladie a enlevé aux siens pendant le mois d'août. Il a invité l'assemblée à se lever en son honneur. Il a ensuite donné connaissance d'une lettre de M. Möckli, concernant les travaux écrits à l'école primaire. Trois rapporteurs ont été désignés pour traiter cette question en décembre.

M. Fromaigeat, quittant l'enseignement, a donné, séance tenante, sa démission de président du synode; on lui a désigné un successeur dans la personne de M. Charles Cattin, aux Breuleux.

A. Poupon.

THURGOVIE. — M. W. Frey, de Rheineck, directeur et co-propriétaire de l'école nouvelle de Glarisegg, vient d'être promu au grade de docteur par l'Université de Zurich où il a présenté une thèse sur les doctrines de l'*éducation nouvelle* (Ecole des Roches, de Liancourt (Oise), de Haubinda, en Allemagne, etc.)

— ZURICH. — Notre confrère, M. Fritschi, maître secondaire à Neumünster, rédacteur de la *Schweizerische Lehrerzeitung*, porté sur la liste du parti démocratique zuricois, a été élu député au Conseil national, le 27 octobre dernier.

ALLEMAGNE. — Triste, mais authentique histoire! Dans la province de Posen, un instituteur, voyant sa famille augmenter, a fait l'acquisition d'un vieux vagon de chemin de fer pour agrandir son appartement. Le gouvernemnt a pris une partie des frais à sa charge en accordant au pauvre « Schulmeister » une indemnité de 50 marks!

Bibliographie.

Les animaux vivants du monde. Histoire naturelle en 24 livraisons. 2 fascicules par mois, à 75 centimes. Se vend dans toutes les librairies. Ernest Flammarion, éditeur, Paris.

Il vient de paraître la première livraison d'une œuvre magnifique : « Les animaux vivants du monde », qui fera les délices du corps enseignant.

Cette histoire naturelle, faite sur un plan absolument nouveau et comprenant la description complète de quadrupèdes, d'oiseaux, de poissons, de reptiles, d'insectes, est publiée sous la direction de Charles-J. Cornish, avec la collaboration des plus éminents zoologistes du monde entier; Edmond Perrier de l'Académie des sciences, directeur du Muséum d'histoire naturelle, en a écrit la préface. C'est dire tout l'intérêt que l'on doit éprouver à la lecture d'une œuvre édifiée et présentée par de telles sommités scientifiques.

L'ouvrage comprendra 24 livraisons de 32 pages chacune — 2 liv. par mois; 75 c. la liv. —; il est édité par les procédés modernes sur beau papier couché et renfermera plus de 1000 illustrations photographiques et 25 planches en couleur.

— De quelle intrépidité, de quelle énergie, audacieuse parfois et souvent téméraire, n'étaient-ils pas doués, quelles ruses de chasseurs n'ont-ils pas dû employer ces hardis savants qui, placés dans des circonstances particulièrement difficiles, excessivement périlleuses même, n'hésitent pas, en face du danger, à braquer leurs appareils et à prendre un cliché ! Allez donc photographier une lionne assise sous un arbre, « en plein Soudan, une tigresse dans les jungles ou une famille de singes babouins se prélassant parmi les palmiers de l'Afrique orientale sans attirer l'attention » ! La chose n'est pas facile ; voilà pourquoi « quelques-unes des planches de ce livre feront l'éloge de l'intrépidité de certains voyageurs, car on a cherché avant tout dans cet ouvrage important à ne reproduire que des photographies d'animaux sauvages prises sur place et dans toutes les parties du monde. »

Les instituteurs auront donc en mains une *collection de photographies* de quadrupèdes, d'oiseaux, de poissons, de reptiles, d'insectes ; ils auront à leur disposition des moyens intuitifs excellents et ne seront pas à se demander, sitôt qu'il faut une *bonne gravure* d'animal quelconque : « Est-ce bien réel ? Est-ce assez exact ? Ils présenteront à leurs élèves la photographie de l'animal évoluant dans le milieu qui lui est propre et par cela même les enfants se feront une idée exacte de ce que c'est que les jungles des Indes, les pampas d'Amérique, les déserts d'Afrique, les forêts vierges, les plantes exotiques, etc.

Si l'ouvrage est un chef-d'œuvre artistique autant que scientifique, il l'est aussi au point de vue littéraire. On ne ressent pas, en feuilletant le 1er fascicule qui passe en revue les types composant l'ordre des quadrumanes, cette lassitude que l'on éprouve après la lecture de quelques indigestes pages de certains ouvrages d'histoire naturelle. Non, c'est agréable, récréatif, parsemé de charmantes anecdotes caractéristiques qui embellissent le texte sans trop le charger.

Voilà pourquoi cette utile publication se recommande — j'allais dire est nécessaire — au personnel enseignant : pour son exactitude, pour sa bienfacture et pour son prix modique.

G. Addor.

Ouvrages reçus : *Dictionnaire géographique de la Suisse*, par Charles Knapp et Maurice Borel, Neuchâtel, Attinger frères, éditeurs. Livraisons 49 à 56, de Faulhorn à Fort (Petit-Mont) et à Fürstenau.

A signaler aux maîtres :

J.-H. Vérin. Abrégé de pédagogie (Paris, Poussielgue). Prix, fr. 1,25.

Ce sont des conseils aux jeunes maîtres de l'enseignement secondaire classique ; il y a du profit à retirer de leur lecture.

W. Gas. Recueil de 750 Maximes et pensées (Paris, Hatier). Prix, fr. 0,50.

F. de Sacy. Petit traité de diction (même éditeur). Prix, fr. 0,80.

Le cent quatre-vingt-neuvième cahier du « Pädagogisches Magazin », publié par Friedrich Mann, à Langensalza, renferme une très intéressante étude de notre collègue et ami, M. Charles Muthesius, professeur à l'Ecole normale de Weimar, intitulée *Schulaufsicht u. Lehrerbildung* et qui traite des rapports entre l'Ecole primaire, l'Ecole normale et les inspecteurs scolaires. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet tout d'actualité.

Toto a de mauvaises notes d'arithmétique. Son père le conduit dans une baraque de chiens savants.

— Vois, Toto, comme ce caniche compte bien. Cela ne te fait-il pas honte ?

— Oui, papa ; mais, maintenant, interroge-le donc un peu sur la géographie...

PARTIE PRATIQUE

Lettre ouverte adressée par une institutrice neuchâteloise à M. L. Latour, inspecteur des écoles.

Monsieur,

Depuis la conférence de district de Boudry, le 20 mai de l'année courante, j'ai désiré vous adresser quelques lignes pour vous exposer, d'après mon point de vue et mes expériences, mes opinions sur la question de la lecture et de la dictée à l'école enfantine. La méthode phonétique rend-elle les services qu'on en attendait ou l'ancienne méthode d'épellation était-elle préférable? Telle était la question posée.

Lecture et écriture

La méthode d'épellation mous présente dès le début vingt-cinq lettres à apprendre en commençant par *a* ou *A* pour aller jusqu'à *z*.

C'est beaucoup demander d'un petit enfant qu'il apprenne et conserve dans sa mémoire toutes ces lettres, non seulement par le nom, mais en même temps par leur forme. Ce n'est qu'en faisant de la routine, c'est-à-dire en répétant par petites portions, souvent et longtemps, puis plus tard dans leur ensemble les vingt-cinq signes de l'alphabet, que l'on parvient à les graver dans son esprit. Travail aride pour l'enfant, auquel ces signes et leur prononciation ne disent rien, ou peu de chose ; en même temps qu'une œuvre de grande patience pour la personne chargée de les lui enseigner, surtout si, auparavant, elle a pratiqué la méthode phonétique et en a reconnu les avantages incontestables.

Et pourquoi n'en serait-il pas ainsi? Qu'y a-t-il de plus rationnel pour l'enseignement de la lecture que de présenter aux petits enfants, à l'origine, comme le fait le manuel Régimbeau, les voyelles *i, u, é, è ê, e, o, ô, a, â?* La forme simple de ces lettres se grave facilement dans la mémoire, et le son de quelques-unes a déjà pour les petits une signification ; en voici un exemple : *i, i,* peut figurer l'enfant qui rit ; *u,* exciter un cheval ; *u i* ou *ui, ui,* le chant du petit oiseau ; *é,* qui dans l'esprit de l'enfant peut exprimer l'admiration, etc.

Aussitôt les voyelles acquises, Régimbeau donne la consonne *r* dont il ne fait prononcer que le son *rr,* qui peut être comparé au bruit d'une roue en mouvement ; car il est bon d'imager les premières leçons, l'esprit de l'enfant y trouve son profit.

A la lettre *r* ajoutons une des voyelles, *i,* par exemple, et on aura la syllabe *ri.*

Par une petite diversion, cette syllabe trouvera sa place dans une phrase telle que celle-ci : Mimi a ri ; et par une question « Qui est-ce qui a ri ? » les enfants comprendront la signification du mot qu'ils viennent de lire.

Plaçons ensuite *i* avant *r* et ajoutons *a* et nous aurons le mot *ira.* A nouveau, une explication s'impose : Mimi ira, « Où ira-t-elle? Sur la rue, peut-être. Avec la même consonne et deux autres voyelles, on écrira le mot *rue,* que l'on fera lire en soignant la prononciation de chaque lettre. Puis une question, « Qui est-ce qui ira sur la rue ? » Les enfants répondront : C'est Mimi. Ils auront ainsi compris ce que ces quelques lettres veulent dire ; et, quoiqu'ils ne connaissent encore que les voyelles et une consonne, ils seront plus vite intéressés à leur leçon, puisqu'ils en saisiront plus facilement l'application que si on leur faisait apprendre premièrement toutes les lettres selon leur ordre alphabétique.

Ce n'est cependant point en une leçon que l'on parvient à leur enseigner les voyelles et la consonne mentionnée ; mais un pas décisif est fait lorsqu'ils les ont acquises. Ceci dit, aussi bien en *écriture* qu'en *lecture,* puisque la formation des lettres suit l'étude des sons.

Ces exercices sont écrits au tableau noir pour la lecture collective, et afin

d'habituer les yeux des enfants à discerner la forme des lettres en vue de l'écriture

Il est utile pendant le cours d'une lecture collective de s'assurer, par des questions individuelles, si tous les élèves profitent de la leçon, car il pourrait se faire que quelques petits moins zélés, se laissant entraîner par les autres, ne répètent les sons et les syllabes que pour la forme, sans se donner la peine de les regarder. Plus tard, en présence du livre, tout serait alors à recommencer.

Les mots *rire, rare,* font suite aux mots précités, après quoi les exercices continuent de la même manière avec les seize autres consonnes du premier livret Régimbeau, dont l'enseignement ne présente pas plus de difficultés que les voyelles et la lettre *r*. Toutefois, maintenons l'attention des petits à leur leçon, non seulement en leur indiquant au moyen de la baguette sur le tableau, les figures dont ils ont à apprendre les noms, et former syllabes, mots et phrases ; mais en les encourageant par quelque louange lorsqu'il y a de leur part un effort de bonne volonté pour s'assimiler ce qui au début leur paraît dur ou ennuyeux ; puis, comme diversion, un court récit en rapport à la phrase étudiée.

Ce n'est point là du temps perdu vis à-vis des petits ; les enfants aiment les récits, et la leçon suivante gagnera à ce procédé ; les distractions ou la monotonie en seront bannies, car, les enfants, curieux de nature, toujours désireux de connaître autre chose, sentiront qu'une nouvelle phrase ouvrira pour eux de nouveaux horizons, auxquels viendra s'ajouter l'explication récréative.

On ne peut pas attendre des enfants, et principalement des petits, qu'ils travaillent uniquement par devoir ; il est juste d'égayer leur travail par une riante perspective, tout en cherchant à leur faire comprendre qu'il n'est pas de jouissance comparable à celle du devoir accompli.

Les caractères imprimés viennent à leur tour compléter l'étude de la lecture manuscrite, soit sur les tableaux Régimbeau, soit dans le livre.

Disons encore que la lecture par la méthode phonétique est intelligente et simple. Quelques réflexions sur les difficultés qu'entraîne avec elle la méthode d'épellation pourraient suffire à nous convaincre de la supériorité de la première ; car, en ne prononçant que le son propre des lettres, on évite vis-à-vis des enfants d'autres sons superflus qui ne se rencontrent ni dans le langage, ni dans la lecture courante, et dont chaque consonne est accompagnée ou précédée : tels que *é* dans *b*, *è* dans *f*, *i* dans *ij* ou *ji*, etc. Les deux dernières lettres de l'alphabet sont même suivies, l'une d'un mot, l'autre de deux sons dont l'usage est nul dans le langage. Un petit exemple fera mieux comprendre ma pensée. Prenons, si vous le permettez, Monsieur, deux petits mots à épeler « Je lis ».

Dans l'esprit de l'enfant, les lettres *J e* doivent nécessairement produire le mot *ijé*, et non pas la syllabe *Je ;* puis, le mot *lis* lui donne *elliesse*, au lieu de *lis ;* à moins que secondé par la routine, il ne finisse par s'y habituer, comme l'a fait au reste votre dévouée, sortie de l'ancienne école.

Si l'enfant ne peut s'assimiler un mot sans le secours de l'épellation de chaque lettre et sans nommer chaque accent, il a plus de peine à arriver à la lecture courante ; et c'est ici en particulier que nous constatons la supériorité de la méthode des sons, qui parle à la vue, à l'ouïe et à l'intelligence ; tandis que l'épellation tient des yeux et de la routine.

Après les sons simples du premier livret Régimbeau, viennent les sons composés du deuxième livret.

C'est surtout en présence du deuxième livret que j'ai cru perdre tout courage dans les premiers temps de la mise en pratique de la méthode.

Les sons *ch*, *gn*, *qu* et d'autres ne se sont pas fait jour aisément dans mon cerveau, et, pour les enseigner ensuite aux enfants, avec la conviction de ne pas faire fausse route, et l'assurance qu'ils trouveraient le chemin de leur intelligence, il m'a fallu redoubler de volonté et de travail, afin d'en découvrir la note efficace.

La lettre *c*, déjà connue des enfants, et la lettre *h* qui l'accompagne ne peuvent se prononcer que par le son *ch*. Si l'on essaie de les séparer en indiquant *c h*, les enfants liront *cach* au lieu de *ch* ; ou si on lui laisse sa vraie dénomination, qui est une aspiration (selon les instructions reçues) nous n'arriverons pas à faire comprendre aux petits que cette lettre qui ne se prononce que par un souffle, puisse dire *ch*, précédée de la lettre *c*.

En faisant remarquer sa forme, la place qu'elle occupe à côté de sa voisine, puis en faisant entendre des mots dans lesquels le son *ch* se rencontre, les enfants étant invités à en chercher eux-mêmes, le dessin de ces lettres reproduit dans la leçon d'écriture, et maints petits moyens qui souvent surgissent à propos dans l'esprit de la personne qui enseigne, sont des facteurs utiles pour graver ces sons composés dans la mémoire des petits.

Quant aux sons *un*, *an*, *in*, *ou*, *au*, etc., les enfants étant assez avancés (osons l'espérer) pour aborder quelques complications ; j'ai jugé possible, non seulement de leur en faire remarquer la composition, mais encore de leur faire nommer les lettres avec lesquelles ils sont formés. Ainsi *u n* fait *un*, le chiffre *1* donné comme image, puis l'application de ce son dans des mots. Le même moyen est employé pour les autres diphtongues ; et comme l'élève doit pouvoir lire et épeler en quittant la classe enfantine, cet exercice lui permet, sans porter préjudice aux principes acquis, de pénétrer petit à petit l'épellation et d'habituer son oreille à l'effet produit par deux sons dissemblables.

Chaque nouveau son composé est présenté sur la planche noire, ainsi qu'on l'a fait avec les sons simples. Puis le livre vient en compléter l'étude par la lecture courante et par la copie.

Avec la copie du modèle écrite à la planche ou celle faite directement d'après le livre, l'élève apprend à écrire correctement, et comme il aura probablement fait ces exercices avec le premier livret, les difficultés du deuxième seront facilement aplanies. *(A suivre.)*

DICTÉE

Frédéric César de Laharpe.

Retiré désormais du monde et des affaires au sein de sa famille, à Lausanne, dans ce canton de Vaud dont il pouvait à bon droit se dire le libérateur, il y coulait ses derniers jours dans un repos plein de gravité et de dignité. Sa très petite maison, simple à l'extérieur, modeste au dedans, dominait d'un seul coup d'œil tout le théâtre des luttes de sa jeunesse, des succès et des revers de son âge mûr, tout le riant et magnifique bassin du Léman. Son large front couvert de cheveux blancs couronnait en quelque sorte les traits de son mâle visage. Ses yeux surmontés d'épais sourcils lançaient au besoin des flammes ; sa vieille stature était restée énergique et robuste. Il racontait volontiers sans détours et sans regret la révolution helvétique, la part qu'il y avait prise, les violences auxquelles il avait prêté de grand cœur son nom et son bras. Il s'exprimait avec un dédain respectueux sur les souverains, les princes, les personnages dont le cours des événements et les aventures de la vie l'avaient rapproché ; mais il ne parlait qu'avec enthousiasme et les larmes aux yeux des anciens fondateurs de la liberté helvétique. *(Souvenirs du duc de Broglie.)*

Contre l'inexactitude.

Je laisse de côté tous les (bien des) genres d'inexactitude pour m'en tenir à un seul, celui qui consiste à ne pas arriver à l'heure dite. Cette inexactitude a bien aussi sa gravité. Sans compter d'autres conséquences fâcheuses, que de petites misères, que de désagréments, d'ennui, d'impatience, et surtout quelle perte de temps pour ceux qui attendent ! Faites le compte de toutes ces demi-heures, ou

même plus, que nous font perdre les retards des uns et des autres, à chaque fois qu'un certain nombre de personnes doivent se rendre ensemble pour telle affaire ou telle délibération : quelle quantité de temps gaspillée ! Si le temps est de l'argent, comme disent les Anglais, quel gaspillage ne faisons-nous pas de cet argent dont chacun a sa propre part, mais part toujours bien petite, à cause de cette courte durée de la vie que la nature nous a si avarement mesurée !

Que de fois j'ai souffert du retard des autres ! Quel supplice d'arriver le premier et d'attendre une demi-heure sans voir arriver personne ! Comme on regarde la pendule, ou comme on tire sa montre, comme on s'agite fiévreusement, tantôt debout, tantôt assis, tantôt la jambe gauche sur la droite, tantôt la droite sur la gauche ! Que de peine pour contenir les marques de son impatience dans les bornes de la politesse !

(Forme exclamative.)

(E. Buttet.) F. Bouiller (de l'Institut).

L'hiver en Sibérie.

Les voyageurs qui ont subi l'hiver sibérien dans toute sa rigueur en parlent avec un effroi mêlé d'admiration. Un silence infini pèse sur l'espace. Tout semble endormi : les mousses, les herbes sont cachées dans la neige ou saisies par la gelée ; les animaux sont blottis dans leurs tanières ; les fleuves ont cessé de couler, et, comme leurs rives, disparaissent sous la glace ou la neige ; la terre, éblouissante de blancheur au centre du paysage, mais grise dans le lointain, n'offre pas un objet sur lequel puisse s'étendre la vue. Le seul contraste avec la morne étendue de la terre est celui de l'inaltérable azur où chemine le soleil en s'élevant de quelques degrés à peine au-dessus de l'horizon. L'astre se lève et se couche par des froids de 30 à 40° centigrades avec des contours nets, sans cette auréole rougeâtre qui l'entoure d'ordinaire au bord de l'horizon.

(J. Baudat.) E. Reclus.

La Forêt-Noire.

La Forêt-Noire tire son nom des épaisses et sombres forêts qui couvrent les flancs des montagnes. Leurs sommets les plus élevés sont humides et pendant huit mois couverts de neige, mais en été, ils présentent l'aspect le plus riant. Lorsqu'on a péniblement grimpé jusqu'à ces plateaux supérieurs, on est émerveillé de trouver de vertes prairies et des champs cultivés, au milieu de quelques maisons de bois, en forme de chalets, et où paissent librement des troupeaux de chèvres et de vaches portant des clochettes retentissantes. Les habitants de ces hauteurs ne descendent que très rarement dans la vallée, et leur industrie consiste à fabriquer des horloges en bois et à sonnerie, vulgairement appelés coucous.

(J. Baudat.) Lanier.

ARITHMÉTIQUE

Problèmes pour le degré intermédiaire (1re année).

Calcul oral.

1. Un enfant recoit 15 c. + 20 c. + 50 c. Combien possède-t-il ? *Rép. : 85 c.*

2. Il achète 3 cahiers à 10 c. l'un et un crayon de 15 c. Combien lui reste-t-il ? *Rép. : 40 c.*

3. Il partage le reste entre 8 de ses camarades. Quelle est la part de chacun ? *Rép. : 5 c.*

4. Un jeune garçon reçoit 5 pièces de 20 c. et une pièce de 50 c. pour payer 3 kg. de sucre à 45 c. Combien lui reste-t-il ? *Rép. : 15 c.*

5. Une voiture de tram contient 14 places + 10 places + 8 places. Combien contient-elles de places en tout ? *Rép. : 32 places.*

6. Combien de places dans 2, 3, 5 voitures semblables ?
Rép. : 64, 96, 160 places.

7. Une voiture de tram transporte 24 voyageurs : 15 payent chacun 10 c., 6 payent chacun 15 c., et le reste 20 c. par personne. Quelle est la recette totale ? *Rép. : 300 c.*

8. Sur une ligne de tramways, il passe une voiture dans chaque direction toutes les 15 minutes. Combien passe-t-il de voitures de 7 à 9 h. du matin ?
Rép. : 16 voitures.

9. De 7 h. du matin à 9 h. du soir ? *Rép. : 112 voitures.*

10. Chaque voiture transporte en moyenne 8 personnes. Combien transporte-t-on de personnes par heure ? *Rép. : 64 personnes.*

11. Sur le Lausanne-Moudon, on paye 5 centimes par personne et par kilomètre. Combien payeront 9 personnes qui vont de La Sallaz au Chalet-à-Gobet, distance 6 km. ? *Rép. : 270 c.*

12. Une voiture de tram parcourt 1 km. en 4 minutes. Combien parcourt-elle de km. par heure ? *Rép. : 15 km.*

13. Combien parcourt-elle de mètres par minute ? *Rép. : 250 m.*

14. Combien mettra-t-elle de minutes pour parcourir une distance de 22 km. ?
Rép. : 88 minutes.

15. Une voiture part à 9 h. de La Sallaz pour Savigny. A quelle heure arrivera-t-elle, la distance qui sépare ces deux localités étant de 10 km. ?
Rép. : à 9 h. 40 m.

16. Un fil de cuivre de 1 mm. de section coûte 12 c. le mètre. Quelle est la valeur d'un rouleau mesurant 50 m. ? *Rép. : 6 f.*

17. Quelle est la valeur d'un câble électrique de 20 mm. de section, mesurant 100 m. de long, à 130 c. le mètre ? *Rép. : 130 f.*

18. On a payé 1200 f. pour un câble électrique mesurant 120 décamètres de long. Quel est le prix du mètre ? *Rép. : 1 f.*

19. Un propriétaire paye 7 f. par mois pour éclairage électrique. Combien par an ? *Rép. : 84 f.*

20. Un appareil téléphonique coûte 65 f. Combien coûtent 5 appareils semblables ? *Rép. : 325 f.*

Calcul écrit.

1. Pour meubler une chambre à coucher, on achète un lit pour 135 f., une table de nuit pour 24 f., un lavabo pour 42 f., une petite table carrée pour 19 f., une chaise pour 5 f. et une glace pour 12 f. Quel est le montant de la dépense ?
Rép. : 237 f.

2. Quelle sera la dépense pour meubler 8 chambres pareilles ? *Rép. : 1896 f.*

3. On a acheté 6 lits pour 810 f. Quel est le prix d'un lit ? *Rép. : 135 f.*

4. L'ameublement d'une chambre se compose de : un canapé valant 76 f., six chaises valant 8 f. pièce, une table ronde de 42 f , un bureau de 120 f. et une étagère bibliothèque de 32 f. Quelle est la valeur de cet ameublement ?
Rép. : 318 f.

5. Quelle est la valeur d'un lit se composant d'un fer valant 18 f., d'un sommier valant 24 f., d'un matelas valant 47 f., de 2 draps valant 475 c. l'un, d'un traversin et d'un oreiller valant chacun 8 f. et d'un duvet valant 2850 c.
Rép. : 143 f.

6. Quelle serait la dépense pour acheter 12 lits pareils ? *Rép. : 1716 f.*

7. Un hôtelier paye 1287 f. ponr l'achat de 9 lits. Quel est le prix d'un lit ?
Rép. : 143 f.

8. Pour bâtir une maison on paye 430 f. au terrassier, 4950 f. au maçon, 3500 f. au charpentier et 5360 f. à d'autres maîtres d'état. Quelle est la dépense totale ? *Rép. : 14 240 f.*

9. Combien le maçon a-t-il reçu de plus que le charpentier ? *Rép. : 1450 f.*

10. Combien le terrassier a-t-il reçu de moins que le maçon ? *Rép. : 3070 f.*

11. Le terrain sur lequel est bâtie cette maison valant 2348 f., quel serait le prix de revient de 7 bâtiments semblables ? *Rép. : 16 436 f.*

12. Un entrepreneur a fait bâtir 4 maisons qui lui reviennent en bloc à 42 584 fr. Il en revend 3 pour 34 938 f. et il garde la 4e pour lui. A combien lui revient réellement cette dernière ? Quel bénéfice a-t-il réalisé sur chaque maison vendue ? *Rép. : 7646 f. ; 1000 f.*

13. Un peintre achète 125 kg. d'huile de lin à 120 c. le kg. et 36 kg. d'essence de térébenthine à 180 c. le kg. Combien doit-il ? *Rép. : 21 480 c.*

14. Que vaut une bonbonne contenant 8 kg. de vernis copal à 380 c. le kg ? *Rép. : 3040 c., 30 f. 40.*

15. 5 kg. de raisins du Valais valent 370 centimes. Que valent 75 kg. ? *Rép. : 5550 c.*

A. C.

TRAVAUX A L'AIGUILLE

Pantalon ouvert à ceinture demi-ronde et à poignet.

pour femme et jeune fille[1] (Suite).

Mesurez la longueur du poignet. — 40 cm. ou la $^1/_2$ du tour de poitrine. — On peut l'augmenter de 2 à 3 cm. aussi ; quelle est l'ampleur du volant qui la garnit ? — 60 cm. ou les $^3/_4$ du tour de poitrine. — C'est l'ampleur que vous donneriez également aux broderies que vous pourriez mettre au lieu de volant ; pour couper le poignet et le volant, est-il nécessaire de patrons ? — Non, ce sont des bandes droit fil. — Sont-elles dans le même sens ? — Le poignet est dans le sens en long, le volant dans celui en large. — Combien de bandes faut-il pour le poignet ? — 4 : 2 pour le dessus et autant dessous.

Tour de ceinture de 58 cm.

Le patron de la ceinture demi-ronde est dessiné au tableau, sans indication de mesure, en laissant à droite l'espace voulu pour la prolonger dans le droit fil.

(Montrant le pantalon confectionné). De combien de parties pareilles se compose la ceinture ? — de 4, 2 dessus et 2 dessous. — Mesurez sa longueur totale. — 62 cm. — Est-ce bien pour un tour de ceinture de 58 cm. ? — Oui, il faut 4 cm. pour le croisement. — A partir de la ligne de hanche, avez-vous besoin d'un patron pour la couper, présente-t-elle des formes très variées ? — Non, elle est droite. — Nous emploierons donc le patron de la ceinture demi-ronde, le même dont on se sert pour faire la ceinture du pantalon fermé.

Quelle fraction du tour de ceinture indique la longueur comprise entre les 2 hanches ? — La $^1/_2$. — Puisque le patron d'un objet n'en représente jamais que la moitié, quelle sera la largeur du rectangle dans lequel nous dessinerons cette ceinture ? Le $^1/_4$ du tour de ceinture. — Auquel nous ajouterons 2 cm., car cette ceinture, ne se coupant pas dans le droit fil, ce surplus est nécessaire pour lui donner la forme voulue ; voyez le dessin ; quelle hauteur donnera-t-on au rectangle ? — 14 $^1/_2$ cm., le $^1/_4$ du tour de ceinture. — De chaque côté de l'angle supérieur de droite, à quelle distance commence la diagonale ? — A 4 cm. environ. — Si le tour de ceinture était de 60 cm., ce point serait exactement à 4 cm. ; si le tour de ceinture était de 75 cm., on le placerait à 5 cm. ; y a-t-il quelque rapport entre ces mesures ? — C'est le $^1/_{15}$ du tour de ceinture. — Cette diagonale sera-t-elle conservée en entier pour déterminer la largeur de la ceinture ? — On la diminue, cette largeur est ici de 4 cm. — Afin de dessiner le devant de la ceinture, je mesure 6,8 cm. sur la verticale de gauche, trouvez-vous le rapport de cette mesure avec le tour de ceinture ? — C'est le $^1/_{10}$ + 1 cm. — Je reporte ici la longueur de toile enlevée au devant de la taille du pantalon, c'est-à-dire combien ? — 6 cm. — Comment faut-il continuer à dessiner ce

[1] Voir page 679 du précédent numéro.

patron ? — En traçant 2 obliques entre les extrémités de la verticale mesurant 6,8 cm., et celles de l'oblique mesurant 4 cm, puis en creusant ces obliques de 1 cm. au milieu.

Dans la récapitulation, exiger toujours que les élèves indiquent en premier lieu la mesure de rapport dont elles peuvent dire ensuite le nombre de centimètres pour le cas particulier, si bon leur semble. — C'est le seul moyen de se souvenir des patrons.

(*A suivre*). AD. DÉVERIN-MAYOR.

Petit ruisseau.

Allegro grazioso. G.-A. HOFFMANN.

(BASSE A VOLONTÉ)

mf

1. Pe - tit ruis - seau, j'ai - me ton doux mur - mu - re, En t'é - cou-

mf

tant je goûte un vrai re - pos ; Dans le cris - tal de ton on - de si

cresc. *p*

pu - re, Mon œil rê - veur cher - che des cieux plus beaux. Sous les ar-

cresc. *p*

ceaux de ton feuil - la - ge som - bre, Le ros - si - gnol fait en-

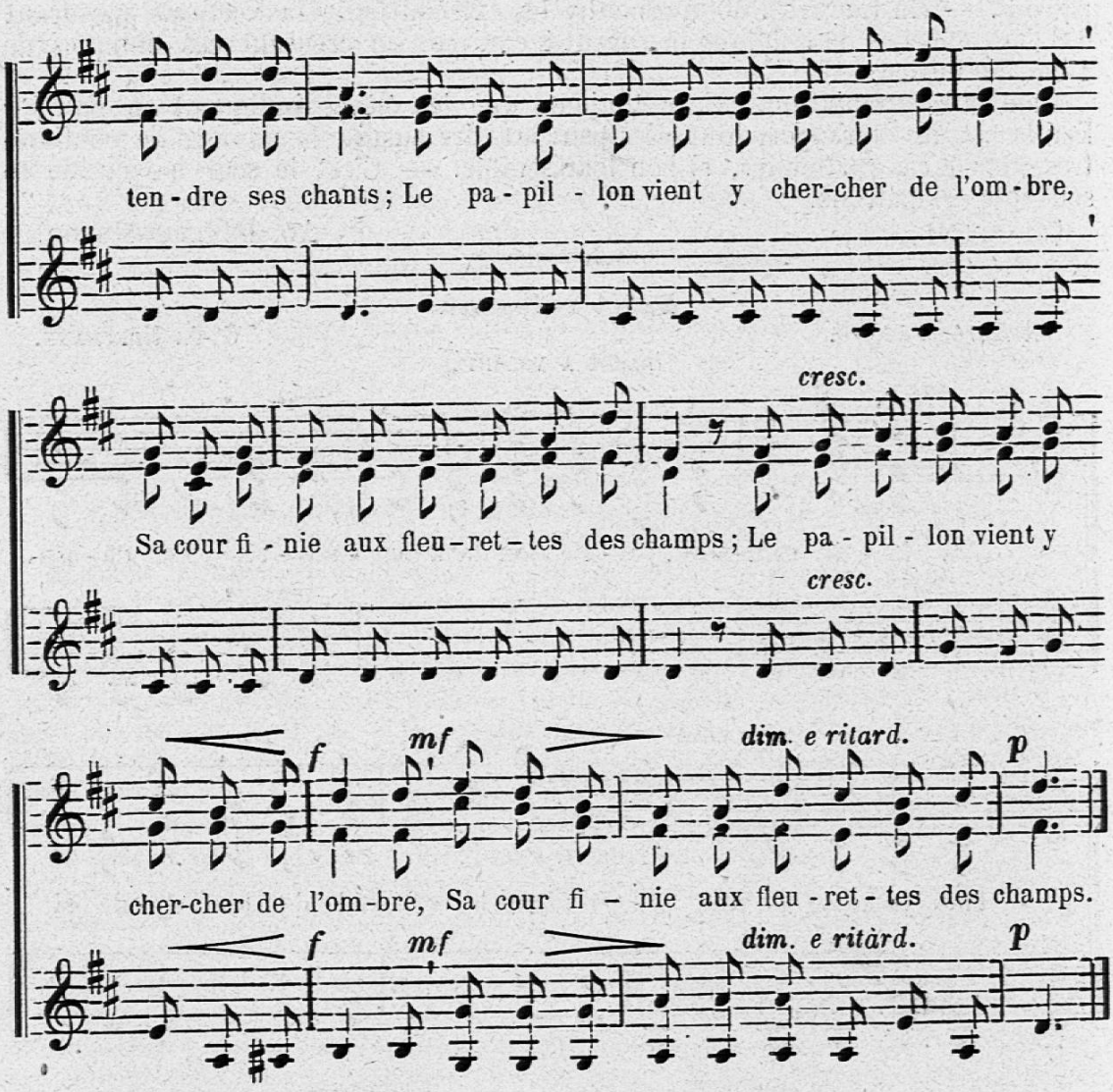

1. Petit ruisseau de la fraîche prairie
Tu rafraîchis le gazon parfumé ;
Tes flots d'argent, parmi l'herbe fleurie,
Chantent gaiment sous l'ombrage embaumé.
En écoutant leur rustique langage,
J'aime à rêver quand arrive le soir,
Quand les oiseaux cachés dans le feuillage } *bis.*
Semblent me dire un gracieux : « Bonsoir ! » }

2. Et quand la nuit laisse tomber ses voiles,
Petit ruisseau, sur tes bords enchantés,
Je vois briller la lune et les étoiles
Dans le miroir de tes flots argentés.
Petit ruisseau, loin des bruits de ce monde,
Tu suis ton cours doucement et joyeux.
Ah ! que mes jours dans une paix profonde } *bis.*
Coulent ainsi sur la route des cieux ! }

B. N.

Tous droits réservés. — Prix de l'exemplaire autographié, 5 cts. En vente chez l'auteur, G.-Alb Hoffmann, instituteur, Boveresse (Neuchâtel).